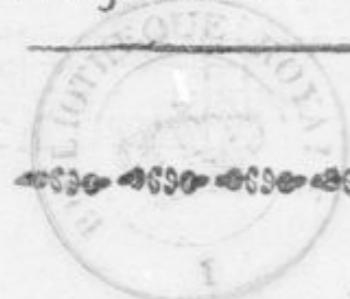


LAVEUVE COQUETTE, NOUVELLE ENTRÉE,

Substituée le 12. Mars 1705, à celle de la Veuve, des Fêtes de Thalie.

Le Théâtre représente un Hameau.



SCENE PREMIERE.

AIR.

ISABELLE.

FLUTE ALLEMANDE.

ISABELLE. Douce liberté.

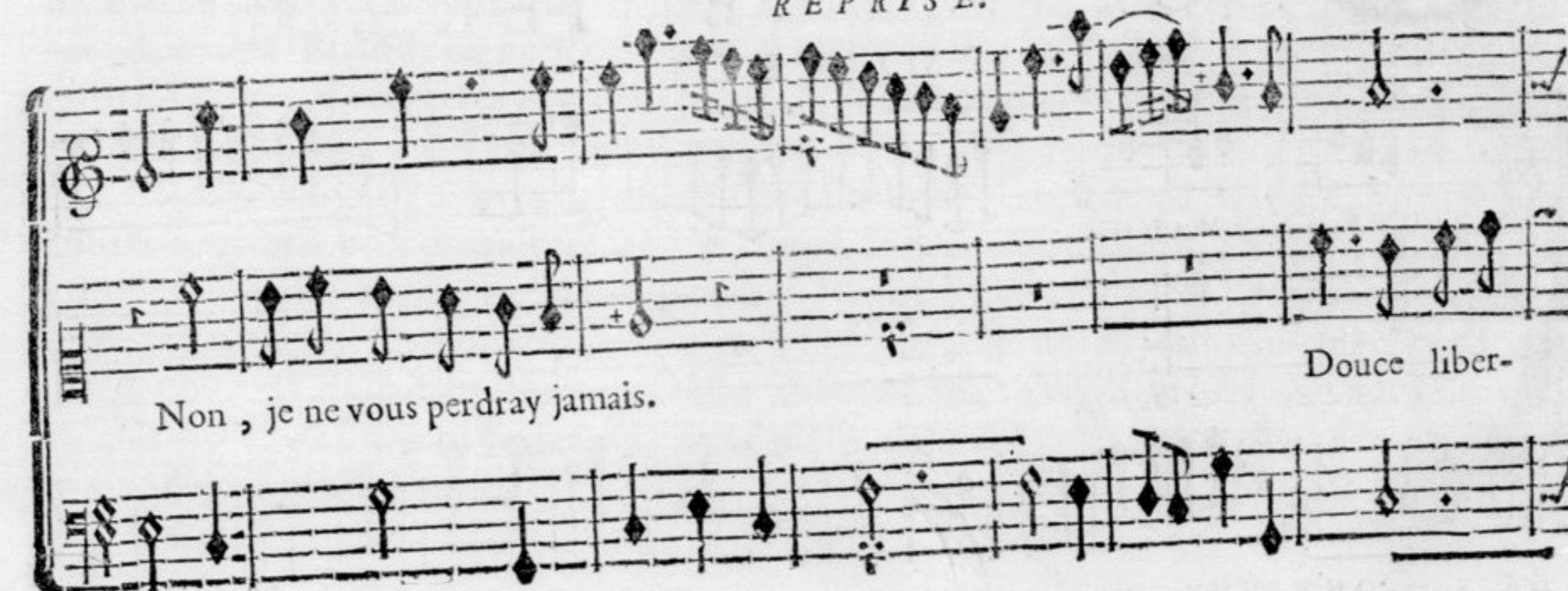
BASSE-CONTINUE.

Tm² 25° (h)

LA V E U V E C O Q U E T T E;



R E P R I S E.

A reprise of the musical score, continuing from the previous section. The top staff shows a continuation of the sixteenth-note patterns. The bottom staff has more defined notes and rests, with a clear harmonic structure. The lyrics 'Non , je ne vous perdray jamais.' are written below the music, followed by 'Douce libe-'.

S C E N E I.



té du veu- vage, Non, je ne vous perdray jamais, Je connois trop vôtre avan- tage,



Pour renoncer à vos attraits Je connois trop vôtre avan- tage, Pour renoncer à vos at-



A ij

LA VEUVE COQUETTE,



The top staff continues from the previous system. The bottom staff begins with a bass clef. The lyrics 'traits.' are written under the first measure of the bottom staff. The music ends with a fermata over the fourth measure of the bottom staff and the word 'FIN.' above it.

The top staff continues from the previous system. The bottom staff begins with a bass clef. The lyrics 'Mille Amants viennent rendre hommage A l'é-' are continued from the previous system. The music ends with a fermata over the third measure of the bottom staff and the word 'FIN.' above it.

The top staff continues from the previous system. The bottom staff begins with a bass clef. The lyrics 'clat de nos yeux, au pouvoir de nos traits: Mon cœur avec plaisir é- coute leur lan-' are continued from the previous system.

The top staff continues from the previous system. The bottom staff begins with a bass clef. The lyrics 'clat de nos yeux, au pouvoir de nos traits: Mon cœur avec plaisir é- coute leur lan-' are continued from the previous system.

The top staff continues from the previous system. The bottom staff begins with a bass clef. The lyrics 'clat de nos yeux, au pouvoir de nos traits: Mon cœur avec plaisir é- coute leur lan-' are continued from the previous system.

SCENE I.

5

gage, Et n'en goûte pas moins une profonde paix. Douce liberté du veu-

à la Reprise page 2. jusqu'au mot F I N.

vage, Non je ne vous perdray ja- mais.

LA VEUVE COQUETTE;

SCENE III.

ISABELLE, DORIS.

DORIS.

Musical score for Doris's part in Scene III. The score consists of two staves of music. The top staff uses a soprano C-clef and the bottom staff uses a bass F-clef. The music is in common time. The vocal line includes lyrics in French: "Vous jouissez d'un fort tran- quille ; Dès que la Parque eût mis votre Epoux au tom-". The score is enclosed in a rectangular box.

BASSE-CONTINUE.

Musical score for the Bass Continuo in Scene III. The score consists of two staves of music. The top staff uses a bass F-clef and the bottom staff uses a bass F-clef. The music is in common time. The vocal line includes lyrics in French: "beau, Près de ce pai- sible Ha- meau, Vous prîtes pour pleurer, le plus riant azi- le ; Et bien-". The score is enclosed in a rectangular box.

Musical score for the Bass Continuo in Scene III, continuing from the previous page. The score consists of two staves of music. The top staff uses a bass F-clef and the bottom staff uses a bass F-clef. The music is in common time. The vocal line includes lyrics in French: "tôt les Amours les Jeux & les Plai- firs, Chafferent loin de vous les pleurs & les sou-". The score is enclosed in a rectangular box.

SCENE II.

7

ISABELLE. AIR.



LA VÉUVE COQUETTE;

DORIS.

Tous vos amants se plaignent de leur sort: L'un près de vous répand des larmes,

ISABELLE.

L'autre à vos yeux veut se donner la mort. Quel doux triomphe pour vos charmes.

DORIS.

Chrisogon soupiré pour vous, Favory de Plutus, sa richesse est immense; Vous voi-

SCENE II.



ez tous les jours Leandre à vos genoux, Favy du Dieu Mars il en a l'appa-



ran- ce. Qui de ces deux Amants aura la preferen- ce ? Mais, ils s'avancent dans ces



ISABELLE.



lieux L'amour & la colere éclatent dans leurs yeux. Sous ce feüillage épais, Doris, je me re-



LA VÈUVE COQUETTE,

DORIS.

tire, De deux amants ja- loux, j'y verray l'embarras, J'entédray leurs discours. V Ous n'en fe-

ISABELLE.

rez que rire. ET pourquoy n'en rirois-je pas? Et pourquoy n'en rirois-je pas? Et pour-

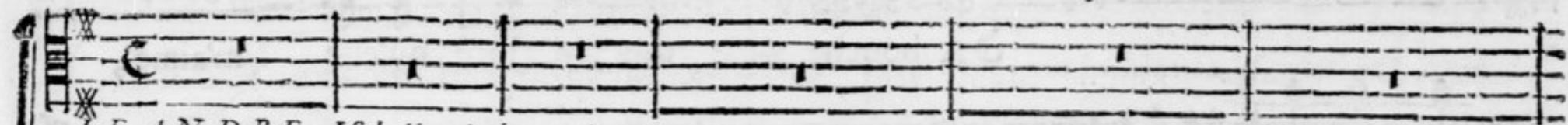
quoy n'en rirois-je pas?

SCENE III.

xi

SCENE III.

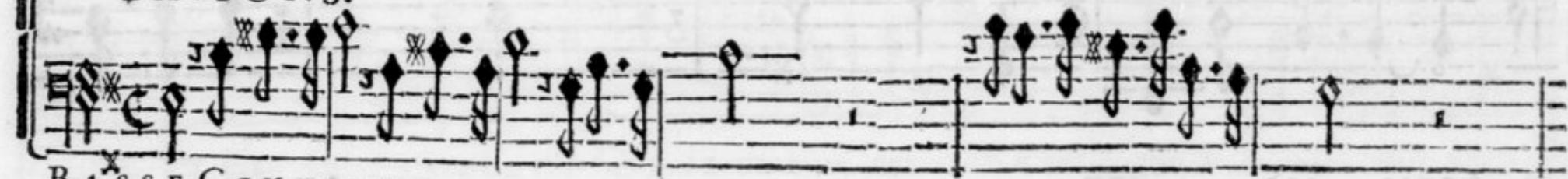
LEANDRE, LE FINANCIER, DORIS.



LEANDRE. Isabelle m'adore, &c.



BASSONS.

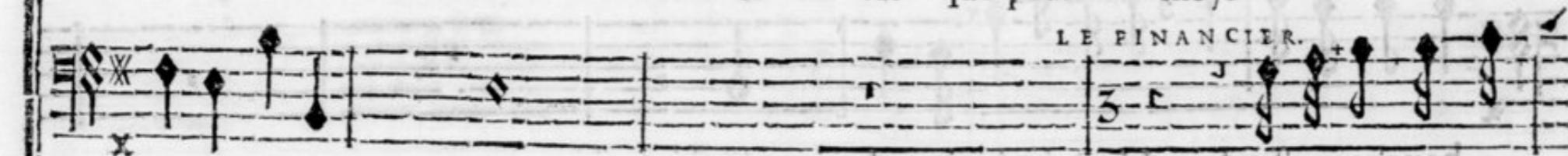


BASSE-CONTINUE.



Isabelle m'a-dore & ne vit que pour moy.

LE FINANCIER.



Isabelle, à moy



Bij

LA VEUVE COQUETTE,

LEANDRE.

SA bouche mille fois, M'a juré qu'elle m'aime,
seul doit engager sa foy.

Sa

DORIS. AIR.

Les Bel-les trompent sou-

bouche mille fois, Me l'a juré de mê- me.

SCENE III.

33

The image shows three staves of musical notation with French lyrics. The music consists of black notes on white staff lines. The lyrics are as follows:

vent, Leurs pro- messes sont frivo- les: les: Et c'est comp-

ter sur le vent, Que de comp- ter sur leurs paro- les:

Et c'est compter sur le vent, Que de comp- ter sur leurs paro- les. C'est cōp-

LA VEUVE COQUETTE,

ter sur le vent Que de comp- ter sur leurs paro- les.

AIR.

LE FINANCIER.

VIOLONS.

VIOLONS.

Pour plaisir j'ay mille vertus, Jamais mon cœur ne trouva de cruel- les ; les :

SCENE VIII.

15



LA VEUVE COQUETTE,



Quand on est aimé de Plutus, Quand on est aimé de Plutus. On est... tus.

LEANDRE. AIR.



DE la beauté la plus aimable, Je sciais atti- ter les re- gards : gards : A



tous les favoris de Mars, L'Amour fût toujou rs favo- ra ble. A tous les les favoris de

SCENE III.

17

(DORIS.)



A l'OFFICIER. Lentement.



En montrant le FINANCIER.

LE FINANCIER.



C

LA VÉUVE COQUETTE;

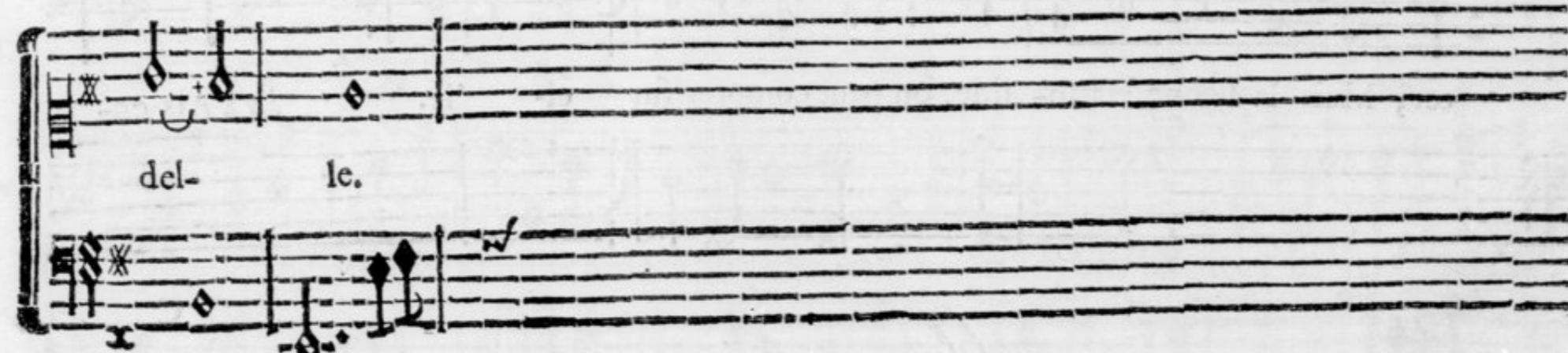
LEANDRE.



DORIS.



del- le.



SCENE IV.

19

SCENE IV.

ISABELLE, LEANDRE, LE FINANCIER, DORIS.

ISABELLE.

LEANDRE.

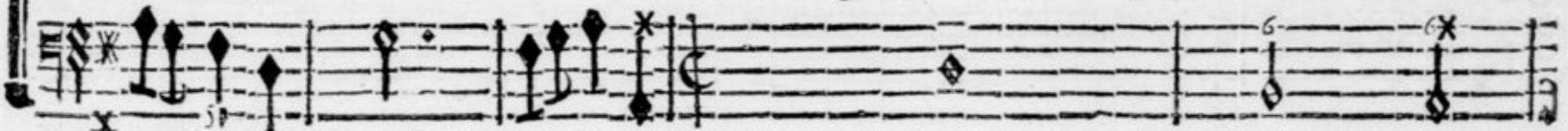


L'Un & l'autre en ces lieux, quel sujet vous appelle ? JE me flattois que l'hy-

BASSE-CONTINUE.



men le plus doux M'uniroit avec vous. J'Ay seul droit de prétendre à ce comble de



gloire, Et j'aurois tort d'être jaloux, Des amants tels que nous font fûrs de la victoi-



C ij

LA VEUVE COQUETTE;

LEANDRE.

re. Prononcez qui de nous doit voir combler ses vœux. Quoy, votre cœur encor ba-

LE FINANCIER.

LEANDRE.

lance entre nous deux? Que vois je, ô Ciel! vous semblez incer- taine? CE

LE FINANCIER.

ISABELLE.

choix, si vous m'aimiez, vous feroit moins de pein- ne. A Bannir l'un de vous j'aurois

SCENE IV.

23

trop de re- gret, Doris qui connoit mon se- cret, Un autre fois pourra vous en instrui-

DORIS.

re. Doris veut vous laisser le plaisir de le di- re. Tous ces détours sont super-

LE ANDRE.

LE FINANCIER.

Tous ces détours sont super-

ISABELLE.

lus, Choisissez un Epoux, Choisissez un Epoux, Et ne differez plus. Tant d'empresse-

lus, Choisissez un E- poux Et ne differez plus, & ne differez plus.

LA VEUVE COQUETTE;

ment me dé- sole. Veuve à peine depuis deux ans, Croyez-vous qu'en si peu de temps Un

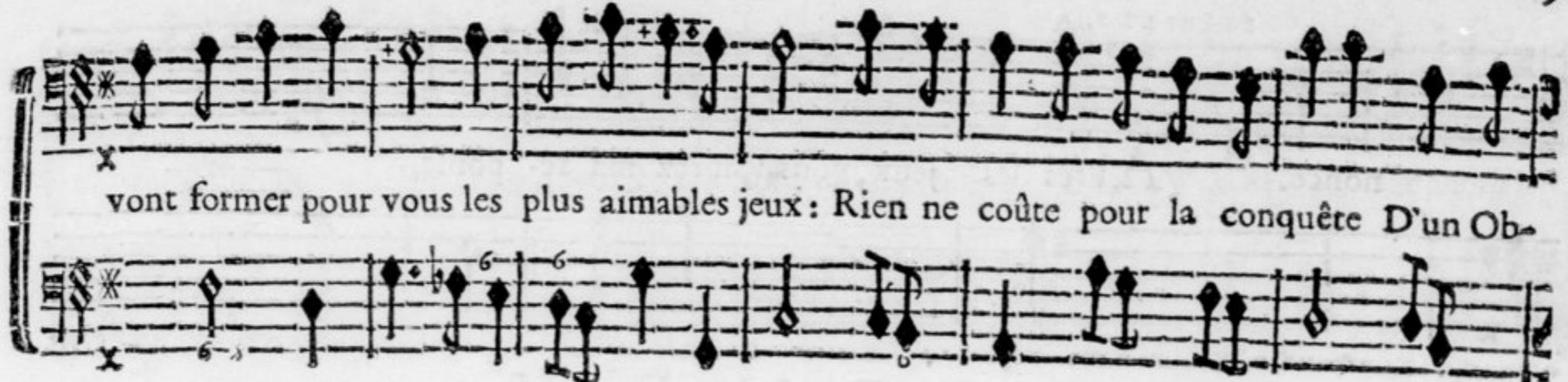
LE FINANCIER.

cœur affli- gé se conso- le. Pour chasser loin de vous la tristesse en ce jour,

J'ay rafsem- blé des Bergers d'alen- tour, J'ay pris soin d'embellir leur fête, Ils

SCENE IV.

23



vont former pour vous les plus aimables jeux: Rien ne coûte pour la conquête D'un Ob-



jet qui fait tous nos vœux. V I O L O N S.



LEANDRE:

S U r n ô t r e hymen enfin que v ô t r e c œ u r pro-

LA VEUVE COQUETTE;

ISABELLE.

Musical score for Isabelle's aria. The vocal line starts with a forte dynamic (X) followed by eighth-note pairs. The lyrics are: "nonce. Après les jeux, vous fçauriez ma ré- ponse." The score includes a basso continuo line below the vocal part.

SCENE V.
FESTE DE VILLAGE, *comme elle est imprimée dans le Ballet Page 155.*

Gay.

MARCHE
DES BERGERS.

VIOLONS.

Musical score for the Marche des Bergers. It features a single melodic line for violins (VIOLONS) with a constant eighth-note pattern. The tempo is marked as 'Gay.'

SCENE VI.
ISABELLE, LEANDRE, LE FINANCIER, DORIS.

LE FINANCIER.

Musical score for Le Financier's speech. The vocal line consists of eighth-note pairs. Below it is a basso continuo line with various markings like 4, 2, 6, 3, 2, 6, and 2. The lyrics are: "Ces jeux en ma faveur ont dû toucher votre ame, Imitez ces Bergers & que leur."

BASSE-CONTINUE,

SCENE VI.

ISABELLE,

tendre flâme Vous fasse déci- der sur l'objet de vos vœux. P Ensez-vous que mon

LEANDRE.

cœur balance entre vous deux? P Rononcez si l'Hymen joindra mon sort au vôtre? Est-ce à
LE FINANCIER.

P Rononcez si l'Hymen joindra mon sort au vôtre? B-C.

ISABELLE.

moy qu'il promet les plaisirs les plus doux, les plaisirs les plus doux? J E pourrois plus long-

Est-ce à moy qu'il promet les plaisirs, les plaisirs les plus doux? B-C.
D

LA VEUVE COQUETTE,

temps vous tromper l'un & l'autre; Mais l'hymen n'est point fait ny pour moy, ny pour

LEANDRE: AIR.

vous.

Avec quelque Ob-

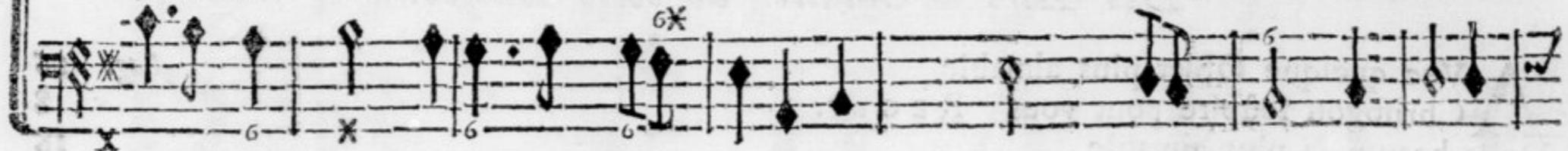
jet plus aimable, Je vais me consoler d'avoir perdu mes soins: A- soins: On n'en est pas

SCENE VI.

27



plus misé- rable. Pour une Maîtresse de moins. On n'en est pas plus misé- rable,



Pour une Maîtresse de moins, On n'en est pas plus misé- rable, Pour une Maîtresse de



ON n'en est pas plus misé- rable, Pour une Mai- tresse de



moins. On n'en est pas plus misé- rable, Pour une Maîtresse de moins. On n'en est pas... moins.



moins. On n'en est pas plus miserable, Pour une Mai- tresse de moins. On n'en est pas... moins.

On reprend pour entr'Acte les deux Riguadons des MATELOTS, Page 126. du Ballet.

F I N.

TABLE

Des Airs à Chanter de cette Entrée.

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| A Vec quelque Objet plus aimable. | 26 |
| Chrisogon souûre pour vous RECIT. | 8 |
| De la beauté la plus aimable. | 16 |
| Douce liberté du veuvage, avec Accompagnement de Flûte Allemande. | 2 |
| L'Amour auprès de moy rassemble. | 7 |
| Les Belles trompent souvent. | 12 |
| Pour plaire, j'ay mille vertus. BASSE, avec Accompagnement. | 14 |
| Vous jouissez d'un fort tranquille. RECIT. | 6 |

Attribution de la Charge de Seul Imprimeur du Roy pour la Musique.

PAR Lettres Patentées du Roy, données à Fontainebleau le cinquième jour du mois d'Octobre, l'An de Grace 1695.
 Signées LOUIS; Et sur le replis, par le Roy, PHELYPEAUX; Scellées du grand Sceau de cire jaune; Confirmées par Lettres de Surannation, données à Marly le vingt-huitième jour de May 1715. Signées comme dessus : Toutes lesdites Lettres vérifiées & Registres en Parlement le 7. Juin 1715. Il est permis (à Jean-Baptiste-Christophe Ballard, Seul Imprimeur du Roy pour la Musique, & Noteur de la Chapelle de Sa Majesté,) d'Imprimer, faire Imprimer, Vendre & Distribuer toute sorte de Musique, tant Vocale, qu'Instrumentale, de quelque Auteur ou Auteurs que ce soit, avec tres-expresses inhibitions & défenses à tous Imprimeurs, Libraires, Caractailleurs & Fondeurs de Caractères, & autres personnes généralement quelconques, de Tailler, Fonder, ni contrefaire les Notes, Caractères, Lettres grises, & autres choses inventées par ledit Ballard; ni d'entreprendre ou faire entreprendre ladite Impression de Musique, en aucun lieu de ce Royaume, Terres & Seigneuries de l'obéissance de Sa Majesté, nonobstant toutes Lettres à ce contraires, sans le congé & permission dudit Ballard; A peine de confiscation des Livres ou Exemplaires, Notes, Caractères & autres Instruments servant au fait de ladite Impression de Musique, & de six mille livres d'Amende; Ainsi qu'il est plus amplement déclaré esdites Lettres : Sadite Majesté voulant qu'à l'Extrait d'icelles mis au commencement ou fin desdits Livres imprimer, foy soit ajoutée comme à l'Original,



La Veuve coquette,
nouvelle entrée
substituée à celle de la
Veuve du Ballet des
Festes de Thalie...
représentée pour la [...]

Mouret / Jean-Joseph / 1682-1738 / 0220. La Veuve coquette, nouvelle entrée substituée à celle de la Veuve du Ballet des Festes de Thalie... représentée pour la 1re fois par l'Académie royale de musique le mardi douzième jour de mars 1715. 1715.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.